



RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature versés aux dix personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2008 s'élève à 810 834 Euros (huit cents dix mille huit cents trente quatre Euros).

Fait à Paris, le 28 avril 2009

Jean-François RIAL
Président Directeur Général

CERTIFICATION PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice 2008, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à huit cents dix mille huit cents trente quatre Euros, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Fait à Paris, le 29 avril 2009

KPMG Entreprises
Membre de KPMG SA

Michèle VIGEL
Associée

ADG International

Serge FOURREAU
Associé